DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Commune de Vézelin-sur-Loire

Pragma Projet - CDHU
11 rue Georges Pargeas
10 000 TROYES

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
Pièce n°4 : REGLEMENT GRAPHIQUE

PLAN D'ENSEMBLE

ELABORATION DU PLU

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil municipal du 15 septembre 2020

ARRÊT

Délibération du Conseil municipal du 1 septembre 2026

APPROBATION

Délibération du Conseil municipal du 28 septembre 2026

EVOLUTIONS

1_____

2_____

3_____

4_____

5_____

0 500 1 000 m

LÉGENDE

Cadastre
- Parcelles
- bâti dur
- bâti léger

Prescriptions ponctuelles
- Arbre protégé pour motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du CU
- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'habitat
- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'artisanat
- Patrimoine bâti à protéger au titre du L.151-19 du CU

Prescriptions liénaires
- Haie et allignement d'arbres à préserver au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Cours d'eau et ripisylve au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Passage à faune à préserver au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Mur à conserver au titre de l'article L. 151-19 du CU

Prescriptions surfaciques
- Espace naturel et paysager humide et aquatique à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Espace naturel et paysager terrestre à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Limitation de la constructibilité pour des risques naturel (article R151-34 du code de l'ubranisme)
- Orientation d'Aménagement et de Progrmmation
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité
- Exploitations agricoles soumises au régime ICPE
- Exploitations agricoles soumises au régime RSD

Zones
- UA - Zone Urbaine
- UE - Zone à vocation économique
- UL - Zone à vocation de loisir
- A - Zone Agricole
- An - Zone Agricole à haute valeur environnementale
- N - Zone Naturelle
- Nl - Zone Naturelle à vocation d'accueil et de valorisation du site

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Commune de Vézelin-sur-Loire

Pragma Projet - CDHU
11 rue Georges Pargeas
10 000 TROYES

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
Pièce n°4 : REGLEMENT GRAPHIQUE

ZOOM BOURG DE DANCÉ

ELABORATION DU PLU

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil municipal du 15 septembre 2020

ARRÊT

Délibération du Conseil municipal du 1 septembre 2025

APPROBATION

Délibération du Conseil municipal du 28 septembre 2026

EVOLUTIONS

1_____

2_____

3_____

4_____

5_____

0 100 200 m

LÉGENDE

Cadastre
- 42268_parcelles_Vezelin

Bâti
- bâti dur
- bâti léger

Prescriptions ponctuelles
- Arbre protégé pour motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du CU
- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'habitat
- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'artisanat
- Patrimoine bâti à protéger au titre du L.151-19 du CU

Prescriptions linéaires
- Haie et allignement d'arbres à préserver au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Cours d'eau et ripisylve au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Passage à faune à préserver au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Mur à conserver au titre de l'article L. 151-19 du CU

Prescriptions surfaciques
- Espace naturel et paysager humide et aquatique à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Espace naturel et paysager terrestre à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Limitation de la constructibilité pour des risques naturel (article R151-34 du code de l'ubranisme)
- Orientation d'Aménagement et de Progrmmation
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité
- Exploitations agricoles soumises au régime ICPE
- Exploitations agricoles soumises au régime RSD

Zones
- UA - Zone Urbaine
- UE - Zone à vocation économique
- UL - Zone à vocation de loisirs
- A - Zone Agricole
- An - Zone agricole à haut valeur environnemental
- N - Zone Naturelle
- Nl - Zone Naturelle à vocation d'accueil et de valorisation du site

Vezelin sur Loire

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Commune de Vézelin-sur-Loire

Pragma Projet - CDHU
11 rue Georges Pargeas
10 000 TROYES

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
Pièce n°4 : REGLEMENT GRAPHIQUE

ZOOM BOURG D'AMIONS

ELABORATION DU PLU

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil municipal du 15 septembre 2020

ARRÊT

Délibération du Conseil municipal du 1 septembre 2025

APPROBATION

Délibération du Conseil municipal du 28 septembre 2026

EVOLUTIONS

1_____

2_____

3_____

4_____

5_____

0 100 200 m

LÉGENDE

Cadastre
- 42268_parcelles_Vezelin
- 42268_lieux-dits_Vezelin

Bâti
- bâti dur
- bâti léger

Prescriptions ponctuelles
- Arbre protégé pour motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du CU
- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'habitat
- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'artisanat
- Patrimoine bâti à protéger au titre du L.151-19 du CU

Prescriptions linéaires
- Haie et allignement d'arbres à préserver au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Cours d'eau et ripisylve au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Passage à faune à préserver au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Mur à conserver au titre de l'article L. 151-19 du CU

Prescriptions surfaciques
- Espace naturel et paysager humide et aquatique à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Espace naturel et paysager terrestre à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Limitation de la constructibilité pour des risques naturel (article R151-34 du code de l'ubranisme)
- Orientation d'Aménagement et de Progrmmation
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité
- Exploitations agricoles soumises au régime ICPE
- Exploitations agricoles soumises au régime RSD

Zone
- UA - Zone Urbaine
- UE - Zone à vocation économique
- UL - Zone à vocation de loisirs
- A - Zone Agricole
- An - Zone agricole à haute valeur environnementale
- N - Zone Naturelle
- Nl - Zone Naturelle à vocation d'accueil et de valorisation du site

Vézelin sur Loire

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Commune de Vézelin-sur-Loire

Pragma Projet - CDHU
11 rue Georges Pargeas
10 000 TROYES

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
Pièce n°4 : REGLEMENT GRAPHIQUE

ZOOM BOURG DE SAINT-PAUL-DE-VÉZELIN

ELABORATION DU PLU	EVOLUTIONS
PRESCRIPTION	1
Délibération du Conseil municipal du 15 septembre 2020	2
ARRÊT	3
Délibération du Conseil municipal du 1 septembre 2025	4
APPROBATION	5
Délibération du Conseil municipal du 28 septembre 2026	

0 100 200 m

LÉGENDE

Cadastre
- Parcelles

Bâti
- bâti dur
- bâti léger

Prescriptions ponctuelles
- Arbre protégé pour motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du CU
- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'habitat
- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'artisanat
- Patrimoine bâti à protéger au titre du L.151-19 du CU

Prescriptions linéaires
- Haie et allignement d'arbres à préserver au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Cours d'eau et ripisylve au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Passage à faune à préserver au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Mur à conserver au titre de l'article L. 151-19 du CU

Prescriptions surfaciques
- Espace naturel et paysager humide et aquatique à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Espace naturel et paysager terrestre à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Limitation de la constructibilité pour des risques naturel (article R151-34 du code de l'ubranisme)
- Orientation d'Aménagement et de Progrmmation
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité
- Exploitations agricoles soumises au régime ICPE
- Exploitations agricoles soumises au régime RSD

Zone
- UA - Zone Urbaine
- UE - Zone à vocation économique
- UL - Zone à vocation de loisirs
- A - Zone Agricole
- An - Zone Agricole à haute valeur environnementale
- N - Zone Naturelle
- Nl - Zone Naturelle à vocation d'accueil et de valorisation du site

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Commune de Vézelin-sur-Loire

Pragma Projet - CDHU
11 rue Georges Pargeas
10 000 TROYES

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
Pièce n°4 : REGLEMENT GRAPHIQUE

ZOOM CHÂTEAU DE VÉZELIN

ELABORATION DU PLU

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil municipal du 15 septembre 2020

ARRÊT

Délibération du Conseil municipal du 1 septembre 2025

APPROBATION

Délibération du Conseil municipal du 28 septembre 2026

EVOLUTIONS

1_____

2_____

3_____

4_____

5_____

0 50 100 m

LÉGENDE

Cadastre

- Bâti dur
- Bâti léger

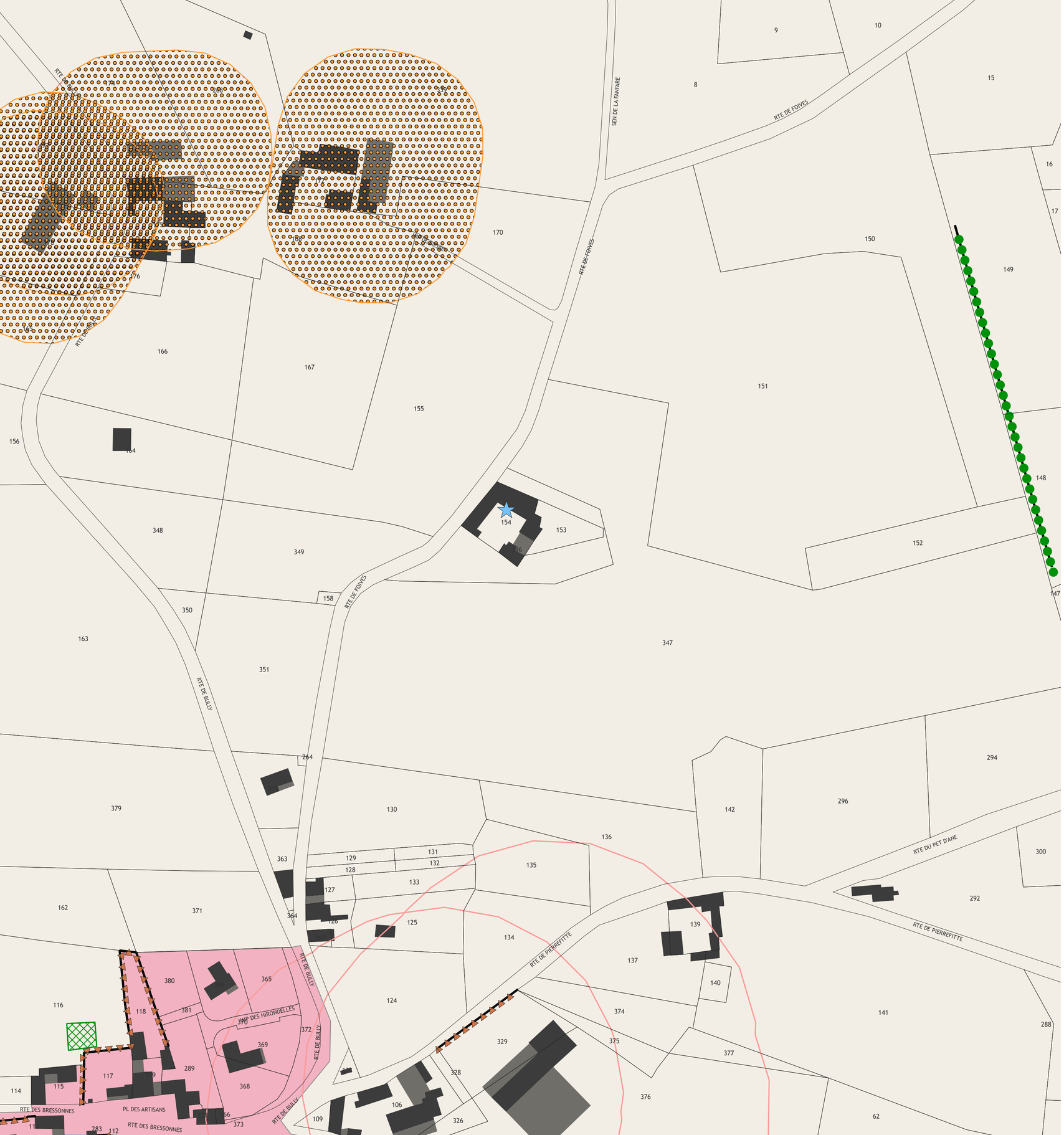

Vezelin sur Loire

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Commune de Vézelin-sur-Loire

Pragma Projet - CDHU
11 rue Georges Pargeas
10 000 TROYES

PRAGMA + PROJET ÉTUDES

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
Pièce n°4 : REGLEMENT GRAPHIQUE

ZOOM NORD DU BOURG DE DANCE

ELABORATION DU PLU

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil municipal du 15 septembre 2020

ARRÊT

Délibération du Conseil municipal du 1 septembre 2025

APPROBATION

Délibération du Conseil municipal du 28 septembre 2026

EVOLUTIONS

1_____

2_____

3_____

4_____

5_____

LÉGENDE

Cadastre
- Parcelles

Bâti
- bâti dur
- bâti léger

Prescriptions ponctuelles
- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'habitat

Prescriptions linéaires
- Haie et allignement d'arbres à préserver au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Mur à conserver au titre de l'article L. 151-19 du CU

Prescriptions surfaciques
- Espace naturel et paysager humide et aquatiqiue à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Espace naturel et paysager terrestre à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Exploitations agricoles soumises au régime ICPE
- Exploitations agricoles soumises au régime RSD

Zone
- UA - Zone Urbaine
- A - Zone Agricole

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Commune de Vézelin-sur-Loire

Pragma Projet - CDHU
11 rue Georges Pargeas
10 000 TROYES

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
Pièce n°4 : REGLEMENT GRAPHIQUE

ZOOM HAMEAU FAISANDIER

ELABORATION DU PLU

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil municipal du 15 septembre 2020

ARRÊT

Délibération du Conseil municipal du 1 septembre 2025

APPROBATION

Délibération du Conseil municipal du 28 septembre 2026

EVOLUTIONS

1_____

2_____

3_____

4_____

5_____

0 50 100 m

LÉGENDE

Cadastre

- Parcelles

Bâti

- bâti dur
- bâti léger

Prescriptions ponctuelles

- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'habitat

Prescriptions surfaciques

- Exploitations agricoles soumises au régime RSD

Zones

- A - Zone Agricole
- An - Zone agricole à haute valeur environnementale
- N - Zone Naturelle



Vezelin sur Loire

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Commune de Vézelin-sur-Loire

Pragma Projet - CDHU
11 rue Georges Pargeas
10 000 TROYES

PRAGMA + PROJET ÉTUDES

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
Pièce n°4 : REGLEMENT GRAPHIQUE

ZOOM HAMEAU FARGE

ELABORATION DU PLU

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil municipal du 15 septembre 2020

ARRÊT

Délibération du Conseil municipal du 1 septembre 2025

APPROBATION

Délibération du Conseil municipal du 28 septembre 2026

EVOLUTIONS

1_____

2_____

3_____

4_____

5_____

0 50 100 m

LÉGENDE

Cadastre

- 42268_parcelles_Vezelin

Bâti

- bâti dur
- bâti léger

Prescriptions ponctuelles

- Bâtiment susceptible de changer de destination vers de l'habitat

Prescriptions linéaires

- Cours d'eau et ripisylve au titre de l'article L. 151-23 du CU

Zone

- A - Zone Agricole